

## L'APEL NOTRE DAME DU MAS FAIT SA RENTRÉE !

Le Bois d'Oingt, le 19 septembre 2010

Chers parents,

A l'occasion de cette nouvelle année scolaire qui vient de débiter, l'APEL vous convie à sa soirée de rentrée **le VENDREDI 8 OCTOBRE à 18h** dans le réfectoire du collège.

### Voici le programme :

**18h : Accueil**

**18h15 : Projection pour les enfants** (surveillance assurée)

**Assemblée Générale de l'association pour les parents**

**19h15 : Apéritif dinatoire**

Pour la bonne organisation de cette soirée, l'APEL vous prie de bien vouloir remplir le coupon réponse ci-dessous, et le remettre soit à l'enseignant de votre enfant, soit dans le casier de l'APEL au secrétariat **AVANT LE JEUDI 30 SEPTEMBRE**.

A très bientôt au plaisir de vous recevoir à cette soirée.

Le bureau

---

### COUPON REPONSE

**A remettre avant le jeudi 30 septembre 2010**

Nom de famille : .....

Prénom et classe de votre enfant

(aîné en cas de fratrie) : .....

Seront présents à la soirée du vendredi 8 octobre : OUI / NON (\*)

Nombre d'adultes : ..... Nombre d'enfants : .....

(\*) Rayer le mention inutile

## CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE APEL NOTRE DAME DU MAS

Le Bois d'Oingt, le 19 septembre 2010

Chers parents,

Nous vous convions à l'Assemblée Générale Ordinaire (\*) annuelle de l'association des parents d'élèves qui se tiendra **le VENDREDI 8 OCTOBRE à 18h** dans le réfectoire du collège au Bois d'Oingt.

### **Ordre du jour :**

**Rapport d'activités, rapport moral et rapport financier**

**Conseil d'Administration avec renouvellement du tiers sortant**

**Questions diverses**

*(\*) Vous êtes également convoqué(e) à une assemblée générale extraordinaire qui se tiendra après l'assemblée générale ordinaire si le quorum n'était pas atteint, cette assemblée générale extraordinaire aura le même ordre du jour que l'assemblée générale ordinaire.*

### **Votre présence à cette assemblée est importante.**

En cas d'empêchement, vous êtes invités à **remettre un pouvoir à une personne** de votre choix, pour lui permettre de vous représenter et de voter à votre place (talon ci-dessous à remettre dûment rempli à votre mandataire). **Deux pouvoirs maximum par mandataire.**

### **L'APEL a besoin de vous.**

L'APEL est fondée sur le bénévolat de parents, aussi, l'équipe en place a besoin de se renouveler. N'hésitez pas à **nous rejoindre au Conseil d'Administration.**

Le bureau

---

### **POUVOIR**

Je soussigné, .....

Demeurant.....

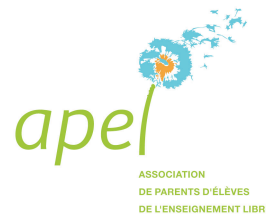
Donne pouvoir à : .....

Pour me représenter et participer, en mon nom, aux différents votes lors de l'Assemblée Générale ordinaire (\*) du 29 septembre 2009. (\* et extraordinaire si elle a lieu)

Fait à ..... Signature (précédée de « Bon pour pouvoir »)

Le.....

Le Bois d'Oingt, le 19 septembre 2010



## **Objet : COTISATION**

Chers parents,

L'APEL Notre Dame du Mas, Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre, est heureuse de vous accueillir et vous souhaite la bienvenue.

### Qu'est-ce que l'APEL peut apporter ?

- **fait le lien entre les familles et la direction,**
- **participe à la vie de l'établissement et à son évolution,**
- **soutien les projets pédagogiques : achat de matériels,**
- **soutien les familles : participation financière aux sorties et voyages.**

### Comment peut-elle atteindre ses objectifs ?

- **par l'organisation de conférences, de manifestations et de la fête de l'école,**
- **grâce à une équipe de parents bénévoles.**

L'APEL, c'est aussi des services d'aide à la scolarité et à l'éducation. Vous trouverez le détail au verso.

### **Toutes ces actions ne peuvent être menées par l'APEL que grâce au soutien de tous les parents :**

- en adhérant à l'association,
- en rejoignant l'équipe de bénévoles.

**C'est pourquoi l'adhésion à l'APEL Notre Dame du Mas  
vous est proposée sous la forme d'une cotisation  
d'un montant de 20 € par famille (\*).**

Nous vous remercions d'avance et restons à votre disposition pour tous renseignements.

Le Bureau

(\*) Pour l'année 2010/2011, la cotisation est fixée à 20 € (chèque au nom de l'APEL, à déposer au secrétariat avec le nom de l'élève au dos du chèque). Il n'est dû qu'une cotisation par famille et si vous cotisez déjà à un autre établissement, vous ne devrez verser que 4,50 € correspondant à la part de notre APEL. Pour cela, il suffit d'indiquer les noms et adresses de l'établissement concerné.



**A.P.E.L. Notre Dame Du Mas**  
356 rue Jacques Cortay - 69620 Le Bois d'Oingt - Tel. : 04 74 71 61 85 - Fax. : 04 74 71 69 86  
Courriel : [apel-bo@csnd.fr](mailto:apel-bo@csnd.fr) - Site web : <http://www.csnd.fr/apel-bo>  
SIRET 514 819 358 00011 – APE 9499Z

## DETAIL DE LA COTISATION APEL 2010/2011

<p>APEL Nationale</p>	<p>7,35 €</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revue "Famille et Education", (5 n° par an : 4.50 €)</li> <li>• Information : - site internet : <a href="http://www.apel.asso.fr">www.apel.asso.fr</a>, - service audiotel : 0 810 255 255, - la lettre UNAPEL Infos (5 n° par an)</li> <li>• Animation et Formation des bénévoles et permanents du mouvement</li> <li>• Commission « solidarité immobilier ».</li> <li>• Représentation, Réflexion, Proposition (Ministère de l'éducation, Congrès National, relations presse sur des sujets d'actualités...)</li> </ul>
<p>APEL Académie de Lyon Ain, Loire, Rhône et Roannais</p>	<p>2,40 €</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 permanente</li> <li>• Information (<b>BIL</b> : Bulletin Information Liaison)</li> <li>• Information et Conseil aux Familles (SIF et JED au niveau régional) : organisation de conférence et de formations.</li> <li>• Animation (journée pastorale) et Formation des UDAPEL</li> <li>• Commission Solidarité</li> <li>• Représentation (CAEC, Instances académiques, Conseil régional, participation à des manifestations régionales diverses...)</li> </ul>
<p>APEL du RHONE 7 rue Vaubecour 69002 Lyon 04 78 37 74 71 udapel69@wanadoo.fr</p>	<p>5,75 €</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>2 permanentes</b> : accueil du lundi et vendredi de 10h à 13h et de 14h à 16h, le mardi et jeudi de 10h à 16h</li> <li>• Permanence téléphonique d'<b>un professionnel de l'écoute</b> et entretien sur RDV le 1er mardi du mois de 14h à 17h</li> <li>• Information (Bulletin UDAPEL "Dialogue", plaquettes...)</li> <li>• <b>ICF</b> Information et Conseil aux Familles (Service d'Information aux Familles et Jeunes En Difficulté, Orientations scolaires, Aide aux BDI, Conférences), permanence sur RDV le mardi et le vendredi</li> <li>• <b>Animation et Formation</b> (des APEL, de leurs membres)</li> <li>• <b>Représentation</b> (DEC, Rectorat, Conseil Général, UGSEL, UNIOGEC et participation aux manifestations départementales diverses).</li> </ul>
<p><b>APEL Notre Dame du Mas</b></p>	<p>4,50 €</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Information</li> <li>• Animations</li> <li>• Financement de dépenses pédagogique (livres, cassettes...).</li> <li>• Subvention des familles (voyages, sorties scolaires...)</li> <li>• Représentation (Conseil d'établissement, OGEC, commissions d'établissement, contacts collectivités locales, manifestations diverses...).</li> </ul>
<p><b>TOTAL</b></p>	<p>20 €</p>	<p style="text-align: center;"><b>La cotisation globale par famille s'élève à 15.50 euros à laquelle s'ajoute la part de la cotisation APEL de l'établissement.</b></p> <p style="text-align: center;"><b>La cotisation globale doit être payée <u>qu'une seule fois</u> par la famille, généralement dans l'établissement où est scolarisé l'aîné des enfants.</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Si plusieurs enfants de la même famille sont scolarisés dans l'enseignement catholique, la famille ne paye alors pour chacun des autres enfants que la part de la cotisation APEL propre aux établissements où sont scolarisés ces enfants.</b></p>